

## L'UNION EUROPÉENNE SUSPEND LE DÉPLOIEMENT DE SES BATEAUX EN MÉDITERRANÉE

Le journal « Le Monde » du 27 mars dernier a donné l'information suivante.

Les Vingt-huit ont trouvé un accord pour prolonger de six mois l'opération « Sophia » mais sans la composante navale en raison d'un blocage « sur la question du débarquement ».

L'Union européenne a décidé, mercredi 27 mars, de suspendre temporairement (NDLR : !) le déploiement de ses moyens navals de sauvetage des migrants au large de la Libye, qui avait été entamé en 2015 dans le cadre de la mission militaire « Sophia ». Un accord a bien été conclu entre les 28 pays de l'UE pour prolonger de six mois cette mission, jusqu'en septembre 2019, mais les discussions européennes ont échoué sur la question du débarquement des migrants secourus, l'Italie – qui a le commandement de la mission – étant notamment opposée à l'utilisation de ses ports.

« L'opération "Sophia" est une opération navale. Il est clair que sans les moyens maritimes, elle ne sera plus à même d'appliquer efficacement son mandat », a reconnu Maja Kocijancic, porte-parole de la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini. La prolongation ne porte donc que sur les patrouilles aériennes et la formation des gardes-côtes libyens à la lutte antipasseurs, un aspect controversé de la mission. Des ONG ont dénoncé des cas de violences à l'égard des migrants ou de leurs propres employés lors d'opérations de sauvetage. Des ONG qui, aujourd'hui, sont dans l'incapacité d'effectuer les sauvetages en mer.

Conclusion : les migrants tenteront toujours de passer et seront encore plus en danger de mort.

## ACTUALITÉ DU COLLECTIF 2019 a démarré sur les chapeaux de roue.

Le 29 janvier, la famille Khoukaz (Léon, Caroline, George et Hrag) est arrivée en gare de Nîmes. Partis d'Alep en 2015, ils étaient au Liban. Un avion d'Air-France, en provenance de Beyrouth, les a déposés, le 28 janvier, à Paris. L'installation à Congénies s'est faite dans la matinée.

Le 3 avril, ils se sont présentés à l'OFPPA pour leur demande d'asile. C'est dire qu'entre ces deux dates, il s'est passé beaucoup de choses : les 10 personnes du groupe de suivi se sont réunies une fois par semaine pour prendre les décisions nécessaires à leur bonne installation et les mettre en œuvre.

Un repas partagé a été organisé le 10 mars dans le parc quaker de Congénies pour les accueillir. Les Syriens de Calvisson et Sommières étaient présents à ce moment festif.

Le Conseil du 12 février a été consacré à la rédaction d'une contribution au Grand Débat National sur le thème des migrants et réfugiés (bien-sûr). On peut la retrouver sur le site du collectif.

Nous nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire le mardi 12 mars.

Un concert avec les « Courants d'air » a été organisé au Temple le 17 mars. Un peu moins de 150 personnes ont répondu à notre invitation. Pas mal !

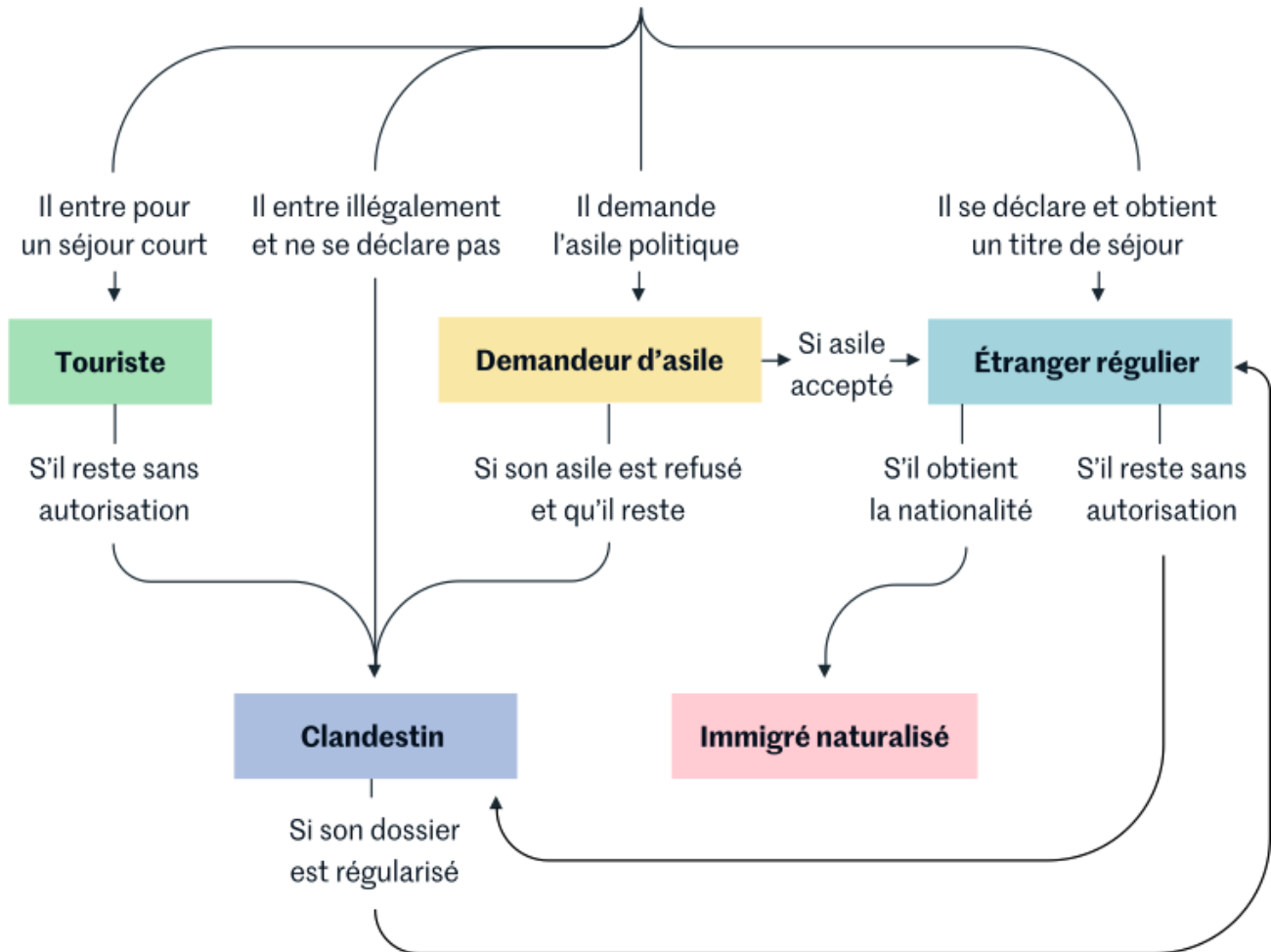
À noter aussi, début avril, une intervention dans l'école primaire de Caveirac devant deux CM1-CM2, et la réunion des collectifs du sud (élargi) du Gard au cours duquel 7 collectifs étaient représentés : les échanges d'information ont été riches... et réjouissants.

# IMMIGRÉS, RÉFUGIÉS, CLANDESTINS, DÉBOUTÉS...

Un schéma pour tout comprendre.

Ce schéma été publié par le journal Le Monde.

## Un étranger arrive en France



## DES CHIFFRES BONS À CONNAÎTRE !

En France, plus d'un tiers des immigrés viennent d'un autre pays européen

**En France, l'étude des flux d'arrivée montre que les frontières sont franchies par des profils tout à fait divers.**

Et en premier lieu, par des « nationaux » : les personnes nées en France, ou de nationalité française nées à l'étranger, qui reviennent vivre en France représentent déjà à eux seuls 29 % des « entrées ». Ces données sont calculées par l'Insee à partir du recensement de la population, en comparant deux années consécutives.

**Parmi les étrangers** qui ont immigré en France en 2017, les plus nombreux sont les Africains (36 %), quasiment à égalité avec les citoyens des autres pays de l'Union européenne (35 %), les Asiatiques, Américains et Océaniens étant nettement moins représentés.

La majorité du flux d'immigrés qui arrivent chaque année en France (247 000 en 2017) provient donc de pays non européens, les ressortissants de l'UE n'en constituant qu'un tiers. La proportion est la même que l'ensemble des étrangers qui sont établis sur le territoire français : 2,4 % de ressortissants de l'UE pour 4,6 % issus de pays tiers.

**Au sein des pays d'Europe**, les situations sont très contrastées en matière d'immigration, entre des États qui comptent très peu d'étrangers (0,6 % en Roumanie ou Pologne) et un pays très ouvert comme le Luxembourg, dont près de la moitié de la population vient d'ailleurs (40,7 % d'Européens, 6,9 % de pays tiers). Par rapport à ses voisins, la France se situe en dessous de la moyenne pour l'accueil des étrangers.

Plusieurs États attirent particulièrement les ressortissants des autres pays membres : Chypre (12,9 % d'Européens), l'Irlande (8,9 %), la Belgique (7,8 %), le Royaume-Uni (5,5 %) ... Toutefois, dans l'ensemble de l'Europe, les ressortissants des pays tiers sont légèrement plus nombreux (55 %) que les immigrés issus d'un autre pays de l'UE.

**Avec 2,4 % d'Européens et 4,6 % de non-Européens, la France accueille moins d'étrangers que la moyenne de l'UE.**

(Le Monde du 20 mars 2019)

# UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'OFPPRA

**Pascal Brice, après deux mandats de quatre ans, n'a pas été renouvelé dans ses fonctions de directeur de l'OFPPRA.**

La nomination de son successeur issu du Conseil d'Etat, – Julien Boucher – n'a, semble-t-il, pas été simple. Il a fallu attendre deux mois. Certains y voient le poids du Ministère de l'Intérieur qui souhaite une politique plus restrictive pour l'octroi du statut de réfugié. La dernière prise de position du Ministre de l'Intérieur dénonçant de soi-disants « accords » entre les ONG en Méditerranée et des passeurs libyens va dans ce sens. La loi « asile et immigration » de cet été avait déjà ouvert à ce durcissement.

L'accueil des réfugiés est sous tension. Les syndicats de l'OFPPRA et de la CNDA ont manifesté, en mars notamment, leur mauvaise humeur devant le manque de moyens dont les personnels disposent et les avocats défendant les recours devant la CNDA ont vivement protesté,

## EN LIBRAIRIE

**Sur le fil de l'asile**

**Pascal BRICE.**

Fayard 19€

Une plongée lucide et engagée dans le monde des réfugiés, de Calais à Beyrouth et de Paris à Munich et Lesbos, par Pascal Brice, directeur général de l'OFPPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides).

Un jour de juin 2014, un homme s'assoit par terre au milieu des migrants qui ont fui les guerres, les dictatures et les persécutions. Il les écoute, prenant la mesure de la situation humanitaire de la « jungle » de Calais. Il s'agit de Pascal Brice, diplomate, petit-fils de réfugiés.

En prenant la tête de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) en 2012, il trouve une administration à bout de souffle, qui a vu les demandes doubler en cinq ans, quand l'attend encore une crise de l'asile en Europe d'une ampleur sans précédent. Alors, il décide de tout faire pour améliorer le sort de ces personnes meurtries par la violence de l'exil, en les aidant à surmonter les obstacles qui se dressent devant eux avant de pouvoir obtenir la protection de la France.

De Lampedusa à Calais, de Lesbos à Munich, d'Agadez à Valence avec l'Aquarius, en passant par Beyrouth et Paris, Pascal Brice nous fait découvrir les destins des migrants, les visages de celles et ceux qui les accompagnent, les conflits qui bouleversent le monde, l'atmosphère des campements, loin des clichés. Il nous rappelle combien il reste nécessaire et possible d'agir en ces temps de doutes sur notre capacité à accueillir.

Le récit inédit d'une aventure humaine autant que d'un combat pour que la France et l'Europe soient pleinement un refuge.



**Rogelio López Cuenca**

Exposition musée Reina Sofia  
Madrid

### Extraits choisis.

«... Le droit de l'hospitalité constitue les fondations d'une maison commune dont il convient de consolider ou d'édifier les étages. De manière transparente, afin de sortir des confusions si pernicieuses pour l'accueil des réfugiés et le « vivre ensemble ». Le premier étage, c'est le droit d'asile. Il est spécifique, c'est un trésor qu'il convient de chérir. Il doit être pleinement et absolument respecté : pas le droit européen, pour l'accès à la procédure, pour l'hébergement, pour l'accompagnement social, pour l'intégration des personnes qui en relèvent. Pour cela, la gouvernance de l'asile doit s'enrichir. En France, en s'ouvrant à d'autres acteurs publics, notamment sociaux, aux collectivités locales et à la société civile. En Europe, avec une Agence de l'asile pleinement indépendante qui nous prémunisse contre le « dumping asilaire ».

Le second étage à construire est celui d'un droit humanitaire complémentaire. Il devrait permettre, selon des critères à établir, d'accueillir des personnes en détresse humanitaires. Cela pourra aussi concerner les déplacés climatiques. Et le dernier étage devrait être celui d'une immigration économique légale organisée dans des limites et selon des modalités à définir...»

«... En ce début 2019 le plus fort de la crise de l'asile est du point de vue du nombre des arrivées derrière nous. Mais la crise européenne est bien devant nous. Même moins nombreux, les migrants sont plus que jamais les catalyseurs d'une crise sociale, culturelle, de désunion européenne qui les dépasse. Alors que partout dans le monde montent les intolérances, l'essentiel pour la France et pour l'Europe est en cause à travers l'accueil des victimes des guerres et des persécutions : ce que nous sommes, nos valeurs, notre capacité à vivre ensemble dans nos différences et dans ce qui nous rassemble...»

# MÉMOIRE

## Il y a 80 ans, la Retirada.

Il y a 80 ans, près d'un demi-million d'Espagnols passaient la frontière après la chute de Barcelone, tombée aux mains du général Franco.

À leur arrivée, ces réfugiés ont été parqués dans des camps de fortune ; la France de 1939 est loin d'être pour les Espagnols la République sœur dont ils espéraient obtenir réconfort et soutien.

Le 26 janvier 1939, Barcelone passe aux mains des troupes franquistes.

Des milliers de républicains espagnols fuient la Catalogne pour échapper aux bombardements et à la répression et se dirigent vers la frontière.

Le passage de la frontière se fait dans des conditions particulièrement pénibles : les populations sont affaiblies par trois ans de combats et de privations, les cols sont enneigés, l'aviation franquiste bombarde les réfugiés sur les routes catalanes.

Pendant la guerre civile espagnole, la France a pratiqué la politique de la non-intervention, tout en fermant les yeux sur du trafic d'armes en soutien aux républicains.

Le 28 janvier, le gouvernement français permet le passage aux seuls civils, puis le 5 février, les soldats républicains sont aussi autorisés à passer.

En quelques semaines, environ 475 000 réfugiés entrent en France ... où rien n'est prévu pour accueillir autant de personnes.

Les familles sont séparées ; les femmes, les enfants et les vieillards sont envoyés en train vers les départements de l'intérieur de la France. Plus de 70 départements français accueillent ainsi des groupes de réfugiés civils, durant plusieurs mois, dans des structures d'hébergement diverses, mises à disposition par les municipalités. Les conditions de vie dans ces centres d'hébergement sont variables et dépendent en partie de l'accueil que leur réserve l'équipe municipale en poste et de la mobilisation de la population locale.

Les hommes, eux, sont parqués dans des camps d'internement, montés à la hâte sur les plages du Roussillon et dans le sud-ouest de la France. Quelques groupes de femmes et d'enfants sont aussi du voyage, preuve de la désorganisation des autorités à la frontière. Les camps d'Argelès-sur-mer, du Barcarès et de Saint-Cyprien sont construits à même le sable, par les réfugiés, utilisés comme main d'œuvre par les autorités. Les camps du Vernet d'Ariège, de Septfonds, de Rieucros, de Gurs, de Bram et d'Agde viennent compléter ce dispositif d'internement. Ils sont pensés pour désengorger les camps du Roussillon où sont internés plusieurs dizaines de milliers d'hommes – 87 000 personnes pour le seul camp d'Argelès début mars 1939

Les conditions de vie dans ces camps, que les autorités françaises nomment elles-mêmes, en 1939, "camps de concentration", sont extrêmement précaires...

*Extrait du dossier thématique consacré à la Retirada*

*Musée national de l'histoire de l'immigration*

## L'accueil des réfugiés ? Cela ne date pas d'aujourd'hui !

### + d'infos

#### Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration

[www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)

[www.memorialcamprivesaltes.eu](http://www.memorialcamprivesaltes.eu)

#### SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association (cotisation annuelle 20 €) ou apporter votre soutien à l'une de nos actions.

Vous souhaitez être informé de nos démarches, recevoir cette lettre, envoyez-nous votre adresse mail à

[refugies.congenies@free.fr](mailto:refugies.congenies@free.fr)

# PRÈS DE CHEZ NOUS...

## Il n'y a pas que les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Plusieurs villages sont concernés par la présence et l'accueil de déboutés (célibataires et familles). À Nîmes aussi...

Leur situation est très difficile et l'avenir très incertain. Heureusement, il y a ici ou là des personnes (et des associations) qui les soutiennent.

**Welcome JRS** (Lunel, Mauguio, Castries) a présenté le bilan de son action en 2018. Le réseau LMC a accueilli 6 personnes dont 5 Guinéens et 1 Yéménite.

Deux ont quitté Welcome pour une place en CADA, 1 a obtenu le statut de réfugié, 1 a suivi une voie indépendante et 2 sont toujours présents dans le réseau. Les 15 familles d'accueil concernées ont offert un total de 577 nuitées.

## LA PSEUDO SCIENCE OSSEUSE, Une arme anti-migrants.

Le 21 mars 2019, le conseil constitutionnel a jugé conforme à la constitution française l'utilisation de test osseux pour déterminer l'âge des jeunes migrants, et ce, malgré l'avis contraire du comité consultatif national d'éthique et de Human Rights Watch.

Ce test, établi à partir d'une population d'enfants nord-américains entre 1931 et 1942 sans tenir aucun compte de l'ethnie, du sexe et de la nutrition des sujets n'est pas fiable, d'après les scientifiques.

L'incertitude est au minimum d'un an lorsqu'on s'approche des 18 ans, manque de bol, c'est l'âge fatidique.

La France ne respecte pas là le droit des enfants bien que, par la loi, le doute doit toujours profiter à l'intéressé.

# 2019

**N'oubliez pas :**

**vosre cotisation annuelle de 20 €**

**vosre contribution mensuelle pour l'accueil de la famille à Congénies**

(déduction des impôts)

## NOUS CONTACTER

Nello Chauvetière : 04 66 80 74 15

Brigitte Deschamps 06 85 12 52 51

Adresse postale : Mairie - La Bourse - 30111 CONGÉNIES

Retrouvez-nous sur le site internet

[www.accueil-refugies-congenies.fr](http://www.accueil-refugies-congenies.fr)

#### POUR NOUS AIDER :

Chèque à l'ordre de : collectif congénies réfugiés

Virement IBAN FR68 2004 1010 0913 8945 7A03 088